

RÉSIDENCE LE MOULIN, une opération de 3 bâtiments en lieu et place de l'ancien moulin

JCMAS CONSTRUCTIONS
VALDAHON (25)

C'est au centre de Valdahon, une commune du Doubs située entre Besançon et Pontarlier, que se situe la Résidence Le Moulin, un programme de 38 logements :

- 1 bâtiment central, le corps de l'ancien moulin, entièrement rénové et réhabilité qui regroupe 12 appartements ;
- 2 bâtiments neufs de 13 appartements chacun.

La solution gaz propane



Une installation intérieure
identique au gaz naturel



Une mise en place adaptable
à une chaufferie collective et
à des chaudières individuelles
via des compteurs gaz



Faibles émissions de CO₂
et pas d'émission de particules

Le mot du maître d'ouvrage, JCMAS Constructions



La résidence Le Moulin, un projet de
38 appartements (du T2 au T5)

« La résidence Le Moulin est en plein cœur de Valdahon, dans un environnement proche de toutes commodités. C'est sur ce site que se trouvait autrefois le moulin régional de Valdahon où l'on fabriquait aussi bien des farines que des produits alimentaires pour animaux... un lieu bien connu des Francs-Comtois, souligne Marc Bulthé, président de la société JCMAS Constructions. Nous avons au total **38 appartements, du T2 au T5, avec des superficies qui fluctuent entre 46 et 130m² habitables**. La commune de Valdahon n'étant pas raccordée au gaz de ville, nous avons donc choisi de faire appel à Primagaz. C'est pour moi une première collaboration avec ce fournisseur et tout se passe très bien ! **Les 12 logements du bâtiment rénové sont équipés de chaudières individuelles, tandis que les appartements des bâtiments neufs sont eux chauffés avec une même chaudière collective munie de compteurs individuels pour une maîtrise totale des consommations des résidents.**

Au total, nous avons trois citernes d'1T6 enterrées, ce qui ne suscite aucun désagrément visuel pour les résidents. **Le gaz répond aujourd'hui parfaitement à la réglementation thermique et nous permet d'avoir des solutions performantes faciles à mettre en place, bien connues des chauffagistes et des bureaux d'études thermiques.** »

Contact Primagaz

Arnaud Deriaz
aderiaz@primagaz.fr
06 82 59 37 32

Informations

Maître d'ouvrage : JCMAS Constructions
BET : B.E.T Gallet

SUIVEZ-NOUS



www.primagaz.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Le mot du bureau d'études thermiques, B.E.T. Gallet



« Nous avons deux alternatives sur ce programme au niveau de l'énergie, soit le maître d'ouvrage avait recours au gaz soit au bois, avec l'installation d'une chaudière à granulés, observe Denis Gallet, gérant du B.E.T Gallet. L'avantage des chaudières gaz, **c'est une solution moins coûteuse, plus souple en termes de gestion et surtout plus simple à mettre en place et beaucoup moins encombrante...** il n'y a pas de silo à concevoir pour le stockage, ce qui est une vraie « économie » de surface pour le maître d'ouvrage.

Nous avons dans le cas présent trois citernes enterrées avec un seul point de stockage. Les appartements du bâtiment A -qui a été rénové- sont équipés de **chaudières à condensation individuelles de 23kW**, et **c'est Primagaz qui se charge des relevés et de la facturation.**

Pour les deux autres bâtiments neufs, nous sommes en présence d'une chaufferie collective avec **une chaudière de 240kW**. En ayant recours à Primagaz, **le maître d'ouvrage bénéficie de vrais atouts** puisque c'est le fournisseur qui se charge de **la réalisation du réseau, de sa maintenance, de la gestion du gaz et des réservoirs**. Le gaz est aujourd'hui une énergie tout aussi performante dans le neuf (nous sommes en RT2012 -10% sur le bâtiment B et en RT2012 -3,7% sur le bâtiment C) qu'en rénovation, d'ailleurs le bâtiment A est labellisé BBC rénovation. »

Les avantages pour le maître d'ouvrage

- 🔧 Respect des normes de la RT2012,
- € Solution économique à l'achat et à l'entretien,
- ✂ Simple dans sa mise en œuvre,
- € Coûts d'investissements parfaitement maîtrisés,
- 📦 Un seul point de stockage,
- 👤 Implantation du réseau et raccordement gérés par Primagaz,
- 👤 Gestion des contrats et alimentation des citernes par Primagaz,
- 🍃 Énergie pouvant être utilisée dans le neuf et la rénovation.

Les avantages pour le résident

- 🏠 Confort d'utilisation pour tous les besoins : chauffage et production d'eau chaude sanitaire,
- 🔊 Gestion des consommations via l'installation de compteurs individuels,
- € Solution performante et économique,
- ✅ Zone de stockage alimentée sans rupture,
- 📦 Solution silencieuse et stockage enterré,
- ✂ Maintenance et sécurisation de l'ouvrage 24h/24 par Primagaz.

📞 **Contact Primagaz**
Arnaud Deriaz
aderiaz@primagaz.fr
06 82 59 37 32

📄 **Informations**
Maître d'ouvrage : JCMAS Constructions
BET : B.E.T Gallet

SUIVEZ-NOUS



www.primagaz.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !